



**COMMUNE DE FOUNEX**  
*Municipalité*

## **Préavis N° 17/2016-2021**

**Validation du dépassement de CHF 300'000.00  
lié aux frais d'étude du projet de chauffage à  
distance CAD**

Responsabilité du dossier :  
***Bâtiments communaux***  
***M. Denis Lehoux - municipal***

Founex, le 10 mai 2017

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

## 1. Introduction

Le présent préavis vous est présenté dans la mesure où votre Conseil communal aura pris la décision de ne pas continuer l'étude du CAD, tel que ledit projet avait été prévu pour une chaudière centrale collective et un réseau reliant des bâtiments communaux et des propriétés privées.

## 2. Situation

Lors de la séance du Conseil communal, le 5 septembre 2016, notre Syndic vous a mentionné un dépassement de budget de l'ordre de CHF 250'000.00, pour mémoire, en soulignant que quelques factures restaient à recevoir.

Le dépassement se détaille actuellement comme suit :

Coûts liés aux études	CHF	280'877.80
Coûts liés au traitement du recours et à l'enquête complémentaire	CHF	4'418.30
Frais juridiques prévisionnels	CHF	15'000.00
<i>Total TTC</i>	<i>CHF</i>	<i>300'296.10</i>
<b>Total arrondi TTC</b>	<b>CHF</b>	<b>300'000.00</b>

### 3. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous remercions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

#### LE CONSEIL COMMUNAL DE FOUNEX

- Vu** le préavis municipal N° 17/2016-2021, concernant la validation du dépassement de CHF 300'000.00 lié aux frais d'étude du projet de chauffage à distance CAD
- Ouï** le rapport de la Commission des finances
- Ouï** le rapport de la Commission de l'énergie
- Attendu** que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

#### DÉCIDE

- De valider** le dépassement de CHF 300'000.00 lié à l'étude du projet de chauffage à distance CAD
- D'amortir** ce montant par le biais du compte N° 9282.003 « Fonds de réserve pour constructions futures + autres investissements »

Ainsi approuvé par la Municipalité le 15 mai 2017, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité :

le Syndic :

François Debluè

la secrétaire :

Claudine Luquiens

Le municipal responsable :

Denis Lehoux

**Rapport de la Commission des finances sur le préavis No. 17/2016-2021** portant sur la validation du dépassement de CHF 300'000.00 lié aux frais d'études du projet de chauffage à distance CAD.

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie à la demande de la Municipalité le 15 mai 2017 en présence de la Municipalité in corpore, accompagnée de Madame Samantha Kucharik, boursière communale et de Mme Claudine Luquiens, secrétaire municipale et de Messieurs Adrien Valloton et Christophe Hermanjat, chefs de service.

**Préambule :**

Ce préavis dépend en fait de la décision du Conseil Communal quant à la poursuite ou non du projet de CAD communal tel que prévu initialement, et traité au préavis numéro 16. En effet, comme déjà annoncé par la Municipalité précédemment, les frais d'études quant à ce projet étaient allés au-delà des montants octroyés par le Conseil Communal lors de nos divers votes sur ce sujet.

**Considération :**

La commission des Finances regrette bien évidemment cet état de fait, et ce dépassement des dépenses octroyées par le Conseil relatifs au projet de CAD communal. Si nous apprécions la transparence de la Municipalité quant à ce dépassement, il est regrettable qu'il est été découvert assez tardivement. Nous insistons sur le fait que de tels dépassements ne devraient pas se reproduire à l'avenir.

Si le préavis numéro 16 est accepté par le Conseil Communal, nous devons solder le dépassement de ces dépenses et ainsi accepter ce préavis numéro 17.

**Conclusion :**

La commission des Finances unanime, et supportant également la décision de la Muncipalité quant à l'arrêt du projet de CAD communal tel qu'initialement prévu, vous recommande Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

**D'approuver** le préavis no. 17/2016-2021 concernant la validation du dépassement de CHF 300'000.00 lié aux frais d'étude du projet de chauffage à distance CAD et ainsi

**De valider** le dépassement de CHF 300'000.00 lié à l'étude du projet de chauffage à distance CAD

**D'amortir** ce montant par le biais du compte No 9282.003 « Fonds de réserve pour constructions futures et autres investissements »

D'autoriser la Muncipalité à stopper toutes études et démarches relatives à la poursuite du projet de CAD tel que prévu jusqu'à maintenant.

Fait à Founex, le 8 juin 2017

Les Membres de la Commission des finances,

Lucie Kunz Harris

Laurent Kilchherr

Gerhard Putman-Cramer

Marc Barbé

Hervé Mange

Francois Girardin

Jean Righetti

# **Rapport de la Commission de l'Énergie concernant le préavis municipal N°17/2016 – 2021 Validation du dépassement de CHF 300'000 lié aux frais d'étude du projet de chauffage à distance CAD**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les membres de la Commission de l'énergie se sont réunis le 15 mai 2017 à la demande de la Municipalité pour examiner le préavis susmentionné en présence de la Municipalité in corpore, ainsi que de Mesdames Claudine Luquiens, secrétaire municipale, Samantha Kucharik, boursière, et des chefs de service, Messieurs Christophe Hermanjat et Adrien Vallotton. Les explications fournies par la Municipalité et les réponses apportées à nos questions nous ont permis d'en débattre et de nous positionner.

## **Situation :**

Ce préavis prend place si le conseil communal a décidé d'arrêter le projet du CAD en soutenant le préavis N°16 /2016-2021.

Un dépassement de l'ordre de 300'000 CHF a été constaté par la Municipalité. Cette somme sera utilisée pour régler les prestations fournies par les différents mandataires pour réaliser une partie de l'étude du CAD.

## **Conclusion :**

La commission d'énergie vous recommande, si le conseil communal a accepté le préavis N°16 /2016-2021, d'accepter ce préavis N°17 /2016-2021.

Fait à Founex, le 29 mai 2017.

Les membres de la Commission de l'énergie:

Mathieu Farine

Alain Mermoud

Thomas Morisod

Andreas Müller

Christa von Wattenwyl